

Département de La Lozère

Mairie de Montbrun

48210-Montbrun



**Compte rendu  
de la réunion  
du conseil municipal,**

**Séance du 19 mars 2015 - 20 H 00**

Tel : 04.66.48.55.21.

Fax : 04.66.48.46.26.

Messagerie électronique :

[Montbrun.mairie@wanadoo.fr](mailto:Montbrun.mairie@wanadoo.fr)

[www.montbrun48.fr](http://www.montbrun48.fr)

- Approbation du procès-verbal de la séance du 8 février 2015.

- Vote des taux 2015.

Pour mémoire, les taux votés en 2014 :

TH: 9.59

TFB: 8.03

TFNB: 108.64

CFE: 21.84

- Examen et Vote des comptes de gestion 2014 Bâtiment Ferme.

Présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	1.33		12 425.12		12 426.45	
Opérations de l'exercice				12 237.13		12 237.13
<b>TOTAUX</b>	<b>1.33</b>		<b>12 425.12</b>	<b>12 237.13</b>	<b>12 426.45</b>	<b>12 237.13</b>
Résultat de clôture	1.33		187.99		189.32	
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement Total	189.32	
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		

• Examen et Vote des comptes de gestion 2014 Bâtiment Ferme.

Présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	1.33		12 425.12		12 426.45	
Opérations de l'exercice				12 237.13		12 237.13
<b>TOTAUX</b>	<b>1.33</b>		<b>12 425.12</b>	<b>12 237.13</b>	<b>12 426.45</b>	<b>12 237.13</b>
Résultat de clôture	1.33		187.99		189.32	
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement Total	189.32	
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		

**Affectation de l'excédent de fonctionnement, proposition**

	au compte 1068 (recette d'investissement)
189.32	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

• Examen et Vote des comptes de gestion et administratif 2014 - CCAS

Ils sont approuvés à l'unanimité

présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		374.00				374.00
Opérations de l'exercice						
<b>TOTAUX</b>		<b>374.00</b>				<b>374.00</b>
Résultat de clôture		374.00				374.00
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement Total		374.00
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		

**Affectation de l'excédent de fonctionnement:**

	au compte 1068 (recette d'investissement)
374.00	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

• Examen et Vote des comptes de gestion et administratif 2014 - Commune.

Ils sont approuvés à l'unanimité.

Présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		42 207.00	16 924.43		16 924.43	42 207.00
Opérations de l'exercice	115 591.00	153 880.24	27 079.14	63 221.60	142 670.14	217 101.84
TOTAUX	115 591.00	196 087.24	44 003.57	63 221.60	159 594.57	259 308.84
Résultat de clôture		80 496.24		19 218.03		99 714.27
				Restes à réaliser	85 093.30	
				Besoin/excédent de financement Total		14 620.97
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		26 782.94

Affectation comme suit l'excédent de fonctionnement:

40 000.00	au compte 1068 (recette d'investissement)
40 496.24	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

• Location embarquement canoës 2015.

Le tarif 2015 rest inchangé par rapport à 2014, soit 600 euros

• Participation école privée Florac

Par courrier reçu en Maire le 30 janvier 2015, monsieur le maire de Florac a fait parvenir à la commune de Montbrun l'état des dépenses de fonctionnement de l'école privée.

La participation par élève pour l'année scolaire 2013/2014 s'élève à 864.09 euros.

4 enfants de la commune de Montbrun fréquentent cette école.

Le Conseil approuve la participation totale de : 3456.36 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures quinze.